

## Bulletin d'histoire politique

# L'Union de 1840 et notre annexion au Canada britannique : les débuts de la pensée fédéraliste

Robert Comeau



Volume 24, Number 2, Winter 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035070ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035070ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Comeau, R. (2016). L'Union de 1840 et notre annexion au Canada britannique : les débuts de la pensée fédéraliste. *Bulletin d'histoire politique*, 24(2), 163–166.  
<https://doi.org/10.7202/1035070ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## L'Union de 1840 et notre annexion au Canada britannique : les débuts de la pensée fédéraliste

ROBERT COMEAU

*Historien, professeur retraité de l'UQAM*

Rares aujourd'hui sont les historiens et les analystes québécois qui osent rappeler que l'année 2015 marque le 175<sup>e</sup> anniversaire de la mise en minorité politique du peuple québécois, et les débuts de sa provincialisation. Tout le mouvement indépendantiste des années soixante est pourtant fondé au départ sur cette volonté d'en finir avec ce statut de province subordonnée et dépendante, faisant ainsi la lutte dans l'espoir de convaincre la population de la nécessité de remplacer l'État fédéré par un État indépendant, dans un pays souverain. Notre oppression nationale n'a pas commencé en 1867, mais bien dès 1840 comme l'a bien analysé l'historien Maurice Séguin, spécialiste de notre histoire sous le régime britannique. L'Union législative du Haut et du Bas-Canada avec un parlement unique, imposée en 1840 par Londres, constitue pour notre nation une véritable conquête politique dans le prolongement de la conquête militaire britannique. D'ailleurs, la date du 10 février 1841 qui a été choisie par le gouverneur Sydenham pour marquer le début de ce régime d'union a été retenue délibérément en rappel au 10 février 1763, date de la signature du traité de Paris, comme l'explique Guy Bouthillier dans le dossier « L'Acte d'Union : la deuxième conquête » paru dans *L'Action nationale*<sup>1</sup>. Quant à l'analyse scientifique magistrale de cette période par Maurice Séguin, elle a été publiée sous le titre *Histoire de deux nationalismes au Canada*<sup>2</sup>. Étonnamment, le seul ouvrage récent sur la génération des Réformistes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle publié par Éric Bédard<sup>3</sup> n'en fait pas mention. Encore plus étonnant aussi le fait que son ouvrage *L'histoire du Québec pour les nuls* de la première édition ne retient pas les dates de 1840 ou même de 1841 dans sa

chronologie des dates importantes de notre histoire à la fin de son ouvrage<sup>4</sup>.

Alors que le gouvernement fédéral s'apprête à célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, en fait de l'Union fédérale de 1867 que la propagande a toujours présentée de façon erronée comme une «confédération», et comme si notre pays n'avait commencé qu'en 1867, l'Union de 1840 demeure encore l'angle mort de notre histoire, car 1867 n'a fait que consolider 1840. En effet, après l'écrasement du mouvement patriote en 1837-1838 par Colborne, les marchands britanniques ultraconservateurs ont enfin obtenu ce qu'ils voulaient par les armes : la fin du régime en place et l'abolition du parlement sous le contrôle d'une majorité canadienne-française. On connaît la suite : le parlement séparé du Bas-Canada fut aboli et l'Union fut imposée par Londres sous les pressions de ces marchands britanniques de Montréal. Par une représentation truquée dans ce parlement – même nombre de députés malgré le fait que la population du Bas-Canada est alors plus nombreuse –, les tories britanniques obtiendront ce qu'ils recherchaient : une majorité politique ethnique. Et le nom retenu pour désigner cette loi de 1840 fut précisément «British North America Act» bien avant 1867. En échange de la collaboration des réformistes du Québec avec les libéraux de Baldwin, pour l'obtention du gouvernement responsable, La Fontaine obtiendra des concessions culturelles, en particulier la fin de l'interdiction du français comme langue officielle au Parlement et le maintien au Québec de son organisation sociale. Les Rouges du Bas-Canada ont bien dénoncé cette Union de 1840 parce qu'elle cherchait «à noyer la nation canadienne-française dans le libéralisme», comme le rapporte *L'Avenir* : «Depuis 1838, il fallait ne plus se considérer comme Canadien-Français [sic] si nous voulions être quelque chose dans ce système d'organisation sociale ; et sous le prétexte de la confondre, la noyaut-il dans le libéralisme<sup>5</sup>».

À la veille de la Confédération, tous les politiciens célébreront le régime à venir comme une consolidation de l'Union de 1840 dans une Union fédérale la plus centralisée possible, car on jugeait que l'Union de 1840 avait opéré des merveilles.

Éric Bédard, qui est l'un des rares historiens à s'être penché sur cette génération de réformistes qui, après l'échec de 1837, se sont ralliés aux Réformistes libéraux du Haut-Canada dirigés par Baldwin pour obtenir le gouvernement responsable, reproche aux historiens de la Révolution tranquille de manquer d'empathie pour le nouveau leader nationaliste LaFontaine et son groupe de politiciens réformistes. Dans sa réhabilitation de ces «mal-aimés de l'historiographie québécoise», selon son expression, il reproche aux historiens de manquer de considération pour «ce héros du gouvernement responsable» et d'être trop critiques face à son comportement politique.

Si certains comme Stéphane Kelly ont présenté ces réformistes du Québec comme des opportunistes, voire des traîtres<sup>6</sup>, ce n'est pas le cas de Séguin qui a analysé en profondeur les acteurs de cette période et, surtout, leur conception politique. Ce dernier a montré plus précisément comment ces réformistes canadiens ont élaboré au cours des années 1840 les fondements d'une pensée à la fois nationaliste et fédéraliste. Ils ont élaboré un nationalisme culturel conservateur très différent du nationalisme politique des patriotes. Séguin a qualifié d'illusion progressiste ce nouveau credo nationaliste de Louis H. LaFontaine et du journaliste Étienne Parent

[...] qui en arrivent rapidement à croire que l'Union n'a fait que juxtaposer deux colonies, qui par la conquête en commun du self-government demeurent libres de s'administrer chacune dans sa zone. Ils voient dans l'Union une espèce de juxtaposition de deux autonomies coloniales en ce qui a trait à l'essentiel de la vie nationale du Canada français et du Canada anglais, même si l'on gère en commun certains secteurs dits neutres, comme les finances publiques, la politique tarifaire, le commerce, les transports, la défense, la politique extérieure<sup>7</sup>.

Avec l'Union, LaFontaine et ses Réformistes se vantent d'avoir participé à la conquête des libertés coloniales et d'avoir même montré la voie aux Canadiens anglais alors que les Canadiens français ont finalement été annexés et n'ont recueilli qu'une petite autonomie provinciale, affirmant leur égalité politique dès l'origine de l'Union. Ce credo nationaliste fédéraliste qui donna naissance entre autres au mythe consolateur des « deux peuples fondateurs » nous a maintenus dans le brouillard et nous a évités de regarder en face notre annexion politique. Notre empathie pour LaFontaine ne doit pas nous empêcher de critiquer cette idéologie si longtemps dominante au Québec.

L'historien Bédard juge l'approche historique de Maurice Séguin matérialiste et pessimiste, qui aurait le tort d'aborder l'histoire en termes de rapports de force. De plus, il reproche à Séguin de prendre parti pour Papineau contre LaFontaine après 1840, ce qui est faux. Une citation de Séguin est éclairante : « Le duel entre les deux chefs canadiens-français, en réalité, est une lutte entre deux hommes politiques fédéralistes<sup>8</sup> ». Papineau croyait possible une indépendance du Bas-Canada à l'intérieur des États-Unis, alors que LaFontaine ne voyait dans l'acte d'Union qu'une confédération de deux provinces qui laissait les deux ex-colonies libres.

Cette mise en minorité politique ne permet pas au peuple canadien-français de contrôler son économie maintenant qu'il est annexé politiquement au Canada anglais. Les Réformistes du Québec, qui voient l'importance de l'industrie pour l'avenir de la nation canadienne-française, ne doutent pas un instant que les Canadiens français peuvent réussir s'ils le veulent, car leur infériorité économique n'est due à leurs yeux qu'à leur négligence ou à leur ignorance. L'historien Bédard ne croit pas nécessaire

d'expliquer que cette simple autonomie locale, faute de l'appui d'un État national, est bien incapable de mener les Canadiens français à une maîtrise suffisante de sa vie économique. Il décrit dans son ouvrage *Les Réformistes* les solutions proposées par ces réformistes fédéralistes pour corriger l'infériorité économique. La solution pour eux ne passe pas par la politique, car cette question est désormais réglée. Non seulement l'indépendance n'est plus possible, mais elle est jugée non nécessaire. Il énumère donc leurs propositions, comme l'enseignement économique, ou le développement d'écoles techniques, en accordant toutes les vertus à l'école, en l'absence de l'État. L'auteur Bédard partage-t-il leur point de vue? Manifestement, il ne semble pas juger pertinent de montrer comment a été élaborée par ce groupe de réformistes-conservateurs cette pensée nationaliste fédéraliste que Séguin a qualifié « d'imposture de la tradition LaFontaine-Parent », qui consiste à croire que les Canadiens français peuvent être maîtres dans un Québec qui demeure à l'intérieur de l'Union fédérale.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Guy Bouthillier, « 10 février 1841, une date peut en cacher une autre », *L'Action nationale*, vol. cv, no 7-8, septembre-octobre 2015, p. 197-205.
2. Maurice Séguin, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, 1997, 455p.
3. Éric Bédard, *Les Réformistes: une génération canadienne-française au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Boréal, 2009, 416p.
4. Éric Bédard, *L'Histoire du Québec pour les nuls*, Paris, First Editions, 2012, 394p.
5. Texte du journal *L'Avenir*, cité dans Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Tome 1: 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 301.
6. Stéphane Kelly, *La petite loterie: comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997, 283p.
7. Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1968, p. 38.
8. Maurice Séguin, *Histoire des deux nationalismes...*, *op. cit.*, p. 343.